



**GLOBAL COMMISSION ON
INTERNATIONAL MIGRATION (GCIM)**

COMMISSION MONDIALE SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES (CMMI)
COMISIÓN MUNDIAL SOBRE LAS MIGRACIONES INTERNACIONALES (CMMI)

www.gcim.org

GLOBAL MIGRATION PERSPECTIVES

No. 56

December 2005

**De l'intégration des immigrants:
le discours et la méthode**

Ali Jaouani

Psychosociologue

alijaouani@yahoo.fr

Global Commission on International Migration
1, Rue Richard Wagner
CH:1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41:22:748:48:50

E:mail: info@gcim.org

Web: <http://www.gcim.org>

Global Commission on International Migration

In his report on the 'Strengthening of the United Nations - an agenda for further change', UN Secretary-General Kofi Annan identified migration as a priority issue for the international community.

Wishing to provide the framework for the formulation of a coherent, comprehensive and global response to migration issues, and acting on the encouragement of the UN Secretary-General, Sweden and Switzerland, together with the governments of Brazil, Morocco, and the Philippines, decided to establish a Global Commission on International Migration (GCIM). Many additional countries subsequently supported this initiative and an open-ended Core Group of Governments established itself to support and follow the work of the Commission.

The Global Commission on International Migration was launched by the United Nations Secretary-General and a number of governments on December 9, 2003 in Geneva. It is comprised of 19 Commissioners.

The mandate of the Commission is to place the issue of international migration on the global policy agenda, to analyze gaps in current approaches to migration, to examine the inter-linkages between migration and other global issues, and to present appropriate recommendations to the Secretary-General and other stakeholders. The Commission's report was published on 5 October 2005 and can be accessed at www.gcim.org.

The research paper series 'Global Migration Perspectives' is published by the GCIM Secretariat, and is intended to contribute to the current discourse on issues related to international migration. The opinions expressed in these papers are strictly those of the authors and do not represent the views of the Commission or its Secretariat. The series is edited by Dr Jeff Crisp and Dr Khalid Koser and managed by Nina Allen.

Potential contributors to this series of research papers are invited to contact the GCIM Secretariat. Guidelines for authors can be found on the GCIM website.

Sous toutes ses formes, le rejet de l'AUTRE n'est pas une fatalité. Mais bel et bien dans la nature et la culture de toutes les sociétés humaines. Sa négation est pure aporie.

C'est la dualité (causes–effets) qui fait la différence.

C'est pourquoi ce qui se passe en France fait l'événement et non l'exception.

L'immigration dans un seul village

Le discours migratoire se cherche encore. Surtout à l'échelle internationale. Ce qui n'enlève rien aux efforts fournis par les instances concernées. Ni aux bonnes intentions enveloppées, il est vrai, dans un discours plus « velouté » de co-développement, de concertation...mais qui restent des intentions. Rien que des intentions. Les diagnostics reconnaissent ce sur-place (dont celui du processus de Barcelone).

La question migratoire n'est plus réduite à son aspect économique. Elle est désormais, quoiqu'on en dise, inscrite dans le registre beaucoup plus déterminant et plus sensible: celui des cultures (y compris la dimension religieuse). Le monde change et évolue dans la complémentarité des cultures et grâce à elle. Parce que tout se réduit à la culture.

La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. Elle a tout simplement aggravé les antagonismes. Entre le réel et le virtuel, il y a une manoeuvre qui fausse la concordance. Nous vivons dans un monde de paradoxes,

un monde de perroquets où nous ne soumettons plus rien à l'examen critique et à l'analyse rigoureuse : telle cette affirmation que le monde est devenu un seul village¹.

Ce qui se passe aujourd'hui et depuis les années 90, ne mondialise que le fossé entre les peuples. Un monde de fractures: les riches s'enrichissent; les pauvres, eux, se multiplient².

Des riches et des pauvres. Encore plus et toujours: est-il opportun de proposer un diagnostic de l'état de santé socio-économique et politique du monde ?

Quelques repères suffisent à édifier la quête de transparence de l'information. En 2003, le PIB mondial a atteint l'équivalent de 35 500 Milliards de Dollars US, dont 31% pour les Etats-Unis qui ne comptent que 4,5% de la population mondiale. Les pays pauvres (40% de la population mondiale) ne produisent que 4% du PIB mondial³.

¹ H. Boulares – « Perspectives pour de nouveaux équilibres » dans le XIVe symposium international du RCD: *Les nouveaux équilibres géostratégiques dans le monde d'aujourd'hui*, Tunis 1-2 Novembre 2002.

² « Pour beaucoup d'entre eux (les gens), l'économie de marché sera évaluée non seulement en fonction de ses réussites mais également en fonction de la façon dont les fruits de son activité sont redistribués. Les bénéfices sont-ils largement partagés? Le système est-il juste et équitable? Profite-t-il davantage aux riches et aux avaricieux au détriment de ceux qui, tout en travaillant davantage, ont un niveau de vie moins enviable? Le système traite-t-il bien les gens, même ceux qui vivent en marge de la société? » (*La Grande Bataille: les marchés à l'assaut du pouvoir* de Daniel Yergin et Joseph Stanislaw, éd. Odile Jacob, 2000, p. 494).

³ « Nous pouvons définir le phénomène qui se produit sous nos yeux comme un processus de concentration, entre les mains d'une minorité de plus en plus restreinte, des capitaux, des affaires financières et des autres ressources ... Malgré les promesses et les engagements internationaux solennellement pris, la situation a considérablement empiré, notamment en Afrique: 80 pays disposent aujourd'hui d'un revenu inférieur à celui de 1992. Parallèlement, l'aide que les pays riches accordent aux pays pauvres a proportionnellement diminué, passant de 0,35% de leur PIB au début des années 90 à 0,22% en 2000 » (B. Rossi : *Mondialisation et migrations* dans Migrations Société, CIEMI, vol. 16 n° 91, janvier – février 2004)

De fait, la mondialisation, dans sa logique actuelle, ne fait qu'aggraver le sous-développement voire le répandre encore plus, de sorte que la fracture économique entre pauvres et nantis est aujourd'hui plus large et plus profonde qu'elle ne l'était il y a 50 ans⁴.

Indéniablement, la mondialisation renvoie à un mode de gouvernance politique internationale qui, après la chute du mur de Berlin et la désagrégation du bloc Soviétique, renforce la concentration des richesses chez les riches et la propagation de la misère chez les pauvres.

La commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation⁵ relève que

le fonctionnement actuel de l'économie mondiale souffre de déséquilibres profondément ancrés et persistants qui sont inacceptables sur le plan éthique. C'est le résultat d'un déséquilibre fondamental entre l'économique, le social et le politique. L'économie se mondialise, tandis que les institutions sociales et politiques demeurent essentiellement locales, nationales ou régionales. Aucune des institutions mondiales actuelles n'exerce une surveillance démocratique appropriée des marchés mondiaux ou ne corrige les inégalités de base entre les pays.

Les mouvements de capitaux sont tellement déséquilibrés entre les régions que le fossé de coopération/co-développement en est plus large et plus profond⁶.

Ce déséquilibre socio-économique, doublé d'une galopante démographie, entraîne des migrations de plus en plus croissantes vers les zones développées et frappées de dénatalité⁷.

Et de ce fait, la mondialisation ainsi dessinée va intensifier les flux migratoires au cours du 21^e siècle. L'émigration clandestine est sûrement un des signes révélateurs de l'incohérence de la mondialisation et ses paradoxes

En 1970, 39 pays étaient classés pays d'accueil contre 29 pays d'envoi. Vingt ans plus tard, on comptait 67 pays d'accueil et 55 pays de départ.

Aujourd'hui, il y a 200 millions de migrants de part le monde (selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM)) et – sans aucun doute – autant de candidats au départ vers ces Eldorados, que les moyens de communication modernes mettent sous les yeux des démunis en mal de vivre, voire survivre⁸.

⁴ H. Boulares (op. cit.) « Et puis, la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau ... Quant aux tentatives de mondialisation plus récentes, elles sont apparues sous forme de la société des nations puis l'organisation des Nations-Unis. Il s'agit là de deux essais de doter le monde entier d'une morale et d'une légalité internationale applicable à tous, à travers des mécanismes déterminés. Nous avons observé leur évolution et comment les états puissants se sont composés, vis-à-vis des deux organisations. Mais elles n'ont pas disparus pour autant: la mondialisation que nous connaissons aujourd'hui est née de ces essais, à travers le F.M.I., la Banque Mondiale, la cours internationale de justice, la déclaration universelle des droits de l'homme, le GATT dont est née l'OMC ... ».

⁵ *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous* (OIT, Avril 2004, p.3)

⁶ A rappeler que l'aide publique au développement a atteint, ces dernières années, les 2/3 des transferts d'argent effectués par les migrants vers leur pays d'origine. Un récent rapport de la Banque Mondiale (*Global Economic Prospects 2006*) révèle que les transferts des immigrés atteindront 225 milliards de \$US en 2005 (contre 51 en 1995 et 18 en 1980).

⁷ Un rapport de l'OIT (2000) indiquait que « les mouvements de biens et de capitaux entre pays riches et pays pauvres ne sont pas suffisamment importants pour compenser la pénurie d'emplois dans les pays pauvres. La plupart des prévisions indiquent un plus haut niveau de mobilité de travail au XXI^e siècle ».

⁸ « Il est difficile d'établir l'ampleur globale de ces flux à l'échelle mondiale car ils ne sont pas toujours comptabilisés, et il est plus rare encore que les pays publient ces chiffres mais, indéniablement, il s'agit là d'un

Dans une absence totale d'éthique, faste et misère se partagent l'écran T.V. à longueur de journée dans une sorte de défi à qui pourrait / voudrait rapprocher les deux termes d'une équation qui sera pour longtemps encore irrésolue.

Le monde est toujours pensé en termes d'opposition. Et voilà que la misère devient, grâce à la mondialisation, source de commerce et d'enrichissement pour les réseaux de trafics illicites d'êtres humains⁹.

Il est absolument nécessaire de rappeler que la peur de l'autre si bien cultivée aujourd'hui ne date pas du 11 septembre 2001; elle est historique.

Mais depuis les événements du 11 septembre, la mobilité humaine est perçue presque exclusivement sous l'angle sécuritaire: une « phobie » culturelle et culturelle cristallisée par un durcissement sans précédent des remparts juridiques sur l'immigration.

Bien que les besoins pour le travail des migrants¹⁰ et ¹¹ soient évidents et à l'avenir incontournables; il n'en demeure pas moins que les pays d'accueils, européens en l'occurrence, se veulent des forteresses inexpugnables. Sans chercher à greffer la dimension sécuritaire sur l'approche globale de développement.

Des amalgames apparaissent et semblent plutôt faire le bonheur de certains maîtres-penseurs qui y trouvent matière à conforter leurs thèses de « chocs » des civilisations.

« Les musulmans posent un problème immédiat à l'Europe; ce sont les Mexicains qui préoccupent les Etats-Unis »¹². La subtilité lexicale n'est sans doute pas fortuite.

En effet, et depuis les années quatre-vingt-dix, se développe un discours sur l'importance de la culture dans les relations entre nations. Et la polémique, loin d'être dépassée, s'est vite traduite en réquisitoires de part et d'autre: les uns dénonçant le danger imminent d'une invasion d'émigrés (arabes – musulmans)¹³; les autres criant au racisme et se contentant de montrer du doigt la renaissance de la haine, de l'extrémisme et de la xénophobie.

F. Fukuyama pense que la dimension culturelle dans l'émigration est de mise:

phénomène important qui va en s'amplifiant. Le nombre d'immigrés actifs dans le monde aujourd'hui est estimé à plus de 86 millions, dont 32 millions dans les régions en développement ».

⁹ Le trafic des migrants est aujourd'hui une réalité connue et dénoncée. Un marché florissant qui rapporte 5 à 7 milliards de dollars par an à ses opérateurs (les estimations varient).

¹⁰ Un rapport de l'ONU, publié en mars 2000, attirait l'attention sur le déclin et le vieillissement des populations des pays développés qui seraient amenés à des choix drastiques (immigration massive) pour le rééquilibrage démographique ainsi que l'équilibre des caisses de retraites. Pour l'Europe, les estimations de l'ONU indiquent que le maintien des populations actuelles nécessitera l'accueil de 47,5 millions d'immigrants; alors que le maintien de la population âgée de 15 à 64 ans nécessitera l'immigration de 79 millions de personnes à l'horizon 2050.

¹¹ « D'ici à 2020, il n'y aura plus que 80 jeunes entrants (15-24 ans) sur le marché du travail Européen pour 100 sortants. La relève des générations cesserait ainsi progressivement d'être assurée » (Nancy Suarez Antuna dans *Europe aujourd'hui* - Mai-Juin 2003)

¹², S. P. Huntington *Le choc des civilisations* (éd. Odile Jacob, novembre 1997, p. 223)

¹³ « Vis-à-vis des immigrés, l'hostilité européenne est étrangement sélective. Peu de gens en France s'inquiètent d'un afflux de ressortissants de l'Est. Les Polonais, après tout, sont européens et catholiques. Les immigrés africains qui ne sont pas arabes ne sont pour la plupart in redoutés in méprisés. L'hostilité est surtout dirigée contre les musulmans. Le mot « immigré » est potentiellement synonyme de musulman, l'islam étant aujourd'hui la deuxième religion de France, ce qui reflète un racisme culturel et ethnique profondément enraciné dans l'histoire française » (journaliste américain – rapporté par S. Huntington, *ibid*)

Il n'est pas exagéré de dire que l'intégration d'immigrés culturellement différents sera le plus grand défi social que devront affronter les pays démocratiques développés au cours des prochaines décennies¹⁴.

Intégration: un processus en crise

Que de crises enrichissantes pour les sociétés dans lesquelles remuent encore des concepts qui passent pour être des repères de développement, d'émancipation et de bonne gouvernance. Tel est le cas de l'intégration, concept à signifiés très controversés d'une école à l'autre, d'une société à l'autre et d'une langue à l'autre.

C'est ainsi que la crise des banlieues françaises, qui a marqué les débats publics à tous les niveaux, tant en France et en Europe qu'à l'étranger, et que certains qualifient de « soulèvement », de « colère » voire même d' « intifadha », a remis en question les difficultés voire les obstacles à l'intégration des jeunes générations issues de l'immigration. On parle volontiers d'une crise d'intégration.

La question est aussi sensible et profonde qu'épineuse et nécessite une démystification totale du processus qui en est la cause: l'émigration qui, loin d'être une fatalité, est une réalité sociale et culturelle qui a toujours existé et qui sera tant qu'il y aura des hommes sur la terre. Car les hommes auront toujours besoin les uns des autres, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. La mobilité humaine s'inscrit dans la nature et dans la culture.

Et parce qu'une dépolitisation de la question migratoire n'est pas envisageable, voire même non souhaitable, un consensus entre les partenaires à l'échelle régionale et mondiale paraît s'imposer ; comme proposé par l'Agenda international pour la gestion des migrations¹⁵.

Un concept équivoque

Tout d'abord, il paraît plus que nécessaire de réorienter le débat vers les véritables contenus linguistiques, variables et nuancés selon les langues, ainsi que les réels objectifs et impérieuses nécessités politiques nationales en matière d'émigration/immigration. Car la polémique qui sévit depuis les années 1970 et essentiellement sur l'imparable migration d'une part et l'indispensable intégration des immigrés d'autre part; cette polémique continue de renvoyer dos à dos les uns et les autres selon des intérêts d'ordre « national » mais très souvent marqués par des convictions et des visées électoralistes.

Bien entendu, et on ne le dira jamais assez, chaque société a aussi ses déterminants socioculturels qui lui sont propres, et qui marquent ses spécificités et ses différences et qu'il faut prendre en considération. Ces différences sont enrichissantes et permettent la mouvance

¹⁴ F. Fukuyama, *Voile et contrôle sexuel* (traduit de l'anglais par Jean Guiloineau, Wall Street Journal, Le Monde, 4 février 2004)

¹⁵ Rapport final de L'Initiative de Berne, décembre 2004, qui préconise un ensemble (20) de perceptions communes de la gestion des migrations internationales dont:

No. 16 - L'intégration des immigrés favorise la cohésion sociale et la stabilité politique, permet de tirer le meilleur parti possible de leur présence et contribue à désamorcer les tendances racistes et xénophobes.

No. 17 - La famille est l'unité de base de la société et, en tant que telle, mérite une attention particulière. Dans le contexte migratoire, la séparation des familles est un obstacle à l'intégration, alors qu'une politique favorisant le regroupement familial peut contribuer à produire le maximum d'effets positifs en termes d'intégration sociale et culturelle des migrants dans les communautés d'accueil.

et l'évolution des cultures. Un « isolat » (en admettant qu'il puisse en exister!) ne peut être que figé culturellement.

En effet, et si l'on prend pour exemple la langue française, il est aisé de constater la différence de sens des vocables les plus usités et qui sont : acculturation, socialisation, assimilation, intégration. Mais également leur complémentarité pour ceux (surtout les spécialistes en sciences humaines) qui refusent les barrières sémantiques et conçoivent la langue comme expressions des représentations de la vie sociale dans sa totalité.

A l'échelle internationale, la plus récente des initiatives est l'Initiative de Berne (décembre 2004), dont les travaux ont abouti à la mise au point d'un « Agenda international pour la gestion des migrations » dont

l'objectif ... est d'aider les praticiens des services gouvernementaux de migration et les décideurs à mettre au point des mécanismes efficaces de coopération inter-étatique en matière migratoire, tout en respectant pleinement leur souveraineté dans ce domaine. Autrement dit, cet agenda doit être l'instrument qui ouvrira la voie vers une gestion plus ordonnée et plus humaine des migrations aux niveaux national, régional et mondial, dans l'intérêt des migrants et des sociétés concernées.

Cet Agenda international propose des perceptions communes et des pratiques efficaces.

Les approches (politiques notamment) étant différentes d'un pays à l'autre et d'une société à l'autre, il est difficile de parler de modèle en la matière mais plutôt de choix dictés par des considérations géostratégiques et historico-culturelles particulières.

Exemple de la France: deux semaines après la fin des incidents survenus dans les banlieues de plusieurs grandes villes, l'intégration des immigrés est encore une fois remise en question puisqu'elle devient tributaire de la maîtrise de la langue française et est condition du regroupement familial¹⁶.

L'intégration, un problème de société

Processus socioculturel toujours inachevé, l'intégration des immigrés est faite d'interdépendances multiples, variées et complexes. C'est une dynamique d'échanges (synergiques) qui suppose l'adhésion au cadre normatif et le respect des valeurs d'une société choisie pour y vivre, y être.

C'est à ce titre que l'immigré devient citoyen de sa société d'accueil. Encore faut-il souligner que les jeunes des nouvelles générations issues de l'immigration rejettent même l'idée d'en parler: à raison, étant nés dans les sociétés qui ont accueilli leurs parents, leurs grands-parents; et qu'ils n'ont donc immigré de nulle part.

¹⁶ Le 29 novembre 2005 et suite à la réunion du Comité Interministériel de Contrôle de l'Immigration (CICI), le premier ministre français déclare : « l'intégration à notre société, notamment la maîtrise de la langue française devrait être une condition pour faire venir sa famille. En effet, l'avenir du conjoint et des ses enfants est engagé, mais aussi celui de la société tout entière. Nous devons donc être plus vigilants sur le degré d'intégration du demandeur du regroupement familial ». Les commentaires allant bon train sur la pression de la majorité (UMP) dont « certains élus ont établi un lien direct entre le regroupement familial, la polygamie et les violences urbaines... » (sic) (La Presse du 30/11/05). Pour la déclaration du premier ministre français, consulter le site www.premier-ministre.gouv.fr

Pour ces jeunes qui ignorent souvent la langue de leurs aïeux, il ne s'agit point de devenir Français, Allemands etc.; ils pensent qu'ils le sont déjà, de par leur appartenance à l'environnement dans lequel ils sont nés, l'éducation familiale, l'enseignement reçu, la langue et autant de vecteurs culturels, qui constituent les facteurs déterminants de la « personnalité de base »¹⁷.

Le milieu familial exerce certes une influence indéniable sur le devenir de l'enfant, mais les familles immigrées jouent-elles pleinement leur rôle, justement remis en question par plusieurs facteurs dont il serait intéressant et utile d'approfondir l'étude?¹⁸

L'intégration se présente aujourd'hui émaillée de difficultés:

car si les processus d'intégration et d'exclusion sont complexes à appréhender, c'est parce qu'ils concernent et affectent tous les aspects du système économique et social.¹⁹

d'autant plus que les cibles de l'intégration et/ou de l'exclusion sont essentiellement et presque exclusivement les étrangers originaires de pays tiers non-européens. Les autres. Ce qui donne à la ségrégation (quand elle existe) sa pluralité quant à ses différentes facettes, degrés et incidences.

Il y a donc comme une polarisation qui procède d'une perception bien déterminée de l'autre et qui met en relief sa physionomie, sa culture (souvent réduite à sa religion) et ses particularités qui font son « étrangeté »²⁰. A des degrés divers, d'un pays à l'autre.

Et loin de toute « victimisation », ce sont les dysfonctionnements déclarés qui permettent de mesurer les effets cumulatifs des processus d'intégration/exclusion.

Le rapport alternatif d'ENAR (Réseau Européen contre le Racisme) de l'année 2004 attire l'attention sur

le fait qu'un certain nombre de groupes divers qui vivent au sein de l'UE ne jouissent pas des droits socio-économiques, de l'égalité des chances voire de la protection juridique qui leurs sont dus. Ce manque d'égalité ne constitue pas seulement un important obstacle au processus d'intégration mutuelle de ces communautés dans la société mais représente également une énorme perte pour les économies locales. (Message du président)

Concernant les attitudes et les attaques racistes, le rapport précise que

certains actes sont liés aux institutions, au lieu de travail ou se produisent dans des lieux publics, d'autres sont liés à l'anti-sémitisme, à la romanophobie, à

¹⁷ Concept formulé par A. Kardiner en 1937 et développé par son disciple R. Linton dans *Les fondements culturels de la personnalité* (Dunod; Paris, 1968)

¹⁸ « On s'intéresse alors à l'intégration versus l'exclusion surtout au travers de cette deuxième facette en repérant les dysfonctionnements sociaux (chômage élevé, délinquance... » (M. Tribalat, *Jeunes d'origine étrangère en France*; dans *Futuribles*, n° 215, décembre 1996, p.56)

¹⁹ Il est conseillé de voir le rapport *Ségrégation urbaine et intégration sociale* élaboré pour le Conseil d'Analyse Economique par J. P. Fitoussi, E. Laurent et J. Maurice, Paris, 2004 www.ladocumentationfrancaise.fr

²⁰ Mot utilisé par E. Jovelin dans *Le travail social face à l'extrémisme des professionnels du social. Le racisme au cœur de la pensée du travail social* dans *L'immigration et les discriminations en débats*, ouvrage collectif, ass. Le pont 2005

l'islamophobie ou à la « suprématie blanche »... L'influence des idéologies identitaires nationales est un facteur d'une extrême importance, et plus particulièrement encore si ces idéologies sont orientées vers « la suprématie blanche » dans les institutions comme la justice, le régime d'octroi de permis de travail et l'accès au marché du travail.

Le même rapport identifie les domaines spécifiques dans lesquels le racisme est visible/caché²¹.

Cas de la France

Les événements survenus récemment dans plusieurs banlieues des principales villes françaises et que certains ont qualifiés de « révolte des banlieues », étaient prévisibles et plusieurs institutions spécialisées ont prédit ce « soulèvement des Zones Urbaines Sensibles »²².

Il est vrai que l'égalité de tous est inscrite dans la loi, ce qui n'empêche pas que, d'une politique migratoire à l'autre, les minorités étrangères/immigrées sont restées les otages des *faits* plus que des *codes*.

Cependant

ce que nous apprend la condition particulière des immigrés du fonctionnement d'ensemble de notre société, c'est que le pacte républicain repose autant sur l'intégration civique que sur l'intégration sociale²³.

Le diagnostic est le même quel que soit le point d'entrée. Quelques exemples:

- Entre 1990 et 1999, le taux de chômage des étrangers est passé de 28,2% à 35,3%; et ce sont les étrangers originaires des pays tiers qui sont les plus touchés. Parmi les facteurs aggravants du taux de chômage: être jeune (15-25 ans): 36% (contre 14% sur plan national); être femme: 40% (contre 12% sur le plan national) et être immigré (hors UE): 26% pour les hommes / 33% pour les femmes.²⁴
- En matière d'éducation et de formation: 70% des enfants et des jeunes scolarisés dans les quartiers difficiles sont d'origine immigrée et appartiennent aux catégories sociales les plus modestes (ouvriers ou inactifs), contre 39% d'élèves français. Seulement 10% des établissements scolaires accueillent 90% des élèves issus de l'immigration, et qui plus est, suivent souvent des filières peu valorisées. La probabilité de sortir du système scolaire sans qualification varie fortement avec la condition sociale familiale et l'origine ou la nationalité.²⁵

²¹ Rapport ENAR 2004, p. 17

²² Voir le rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, octobre 2005, qui dénombre 751 ZUS dans lesquelles vivent quelque 5 millions de personnes.

²³ *Ségrégation urbaine et intégration sociale, op. cit.*, p. 12

²⁴ Voir le rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, octobre 2005.

²⁵ Dans un rapport du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Paris 2004): « Sur le million d'enfants pauvres (en France), un sur quatre appartient à une famille dont le chef est un ressortissant d'un pays hors de l'Union Européenne. Le taux de pauvreté des enfants dans ces familles immigrées hors de l'UE est sensiblement plus élevé que dans les autres ».

- Concernant le logement : 18% des étrangers résident dans des quartiers difficiles. 40 à 50% des ménages originaires du Maghreb, de Turquie et d'Afrique subsaharienne sont très mal logés²⁶.

Intégration, identité et mémoire

Beaucoup ont cru pouvoir résoudre leurs problèmes d'intégration dans les sociétés européennes en adoptant la nationalité du pays d'accueil (et de naissance pour les nouvelles générations issues de l'immigration). Tout indique que le nom de famille, le lieu de naissance, la physionomie etc. de la population établie sont des critères plus importants que les diplômes et les aptitudes professionnelles en cas de stages professionnels et de recrutement. Les jeunes d'origine maghrébine en savent quelque chose.

C'est ainsi que six millions de jeunes français font l'expérience douloureuse de la ségrégation parce qu'ils sont descendants d'immigrés (arabes et musulmans notamment). Leurs acquis juridiques ne valorisent pas toujours leur patrimoine biologique et culturel.

La chose a de quoi susciter l'interrogation. Et ceux qui penchent alors vers une explication historico-culturelle de ce rejet se trouvent sur une voie explicative sans cesse appuyée par les faits²⁷.

Chez les jeunes, c'est une crise doublement identitaire: une appartenance non reconnue à la société de naissance; rejetés parce que « inassimilables » surtout à cause de la religion de leurs parents; et un sentiment de haine et d'autodéfense cultivé chez des générations n'ayant immigré de nulle part.

L'exclusion touche directement à la dignité²⁸ des jeunes qui réagissent à la fois comme « nationaux » privés de leur droits de citoyens, mais également comme « descendants » d'une race, et d'un archétype culturel (et religieux) sans cesse déterré par leur détracteurs. Une réaction de refus de la marginalisation sociale mais aussi d'autodéfense identitaire comme par devoir de mémoire.

Déjà les futures élections présidentielles de 2007 en France mobilisent les classes politiques et, fait marquant à plus d'un titre, à droite comme à gauche, on serre plus à droite, ce qui fait le bonheur des extrémistes qui se découvrent des émules.

Et le comble, c'est lorsque les républicains et démocrates agissent par moments en véritables cannibales, en imitant l'homme primitif qui mangeait l'ennemi qu'il venait d'abattre, croyant ainsi s'en approprier la force²⁹.

²⁶ Voir www.social.gouv.fr – le logement des immigrés

²⁷ « Les bienfaits de la colonisation » ont suscité ces derniers temps en France une vive polémique. Et à noter qu'à la veille du 23^{ème} sommet Afrique-France tenu à Bamako les 3 et 4 déc.2005, un « sommet alternatif citoyen » a dénoncé « les politiques de répression et de stigmatisation des populations immigrées ou d'origine immigrée, reflet d'un passé colonial mal assumé et d'un présent néocolonial occulté » (rapporté par La Presse du 5 déc.2005).

²⁸ « gangrène », « racaille », « nettoyage au karcher »: une sémantique qualifiée de « guerrière » qui a attisé la colère. « On crame pour se venger des mots de Sarko » auraient expliqué des jeunes (Le Nouvel Obs., n02140 du 10-16 nov.2005)

²⁹ Soufiane Ben Farhat, « Discours enflammés » (La Presse du 6 déc.2005)

Voilà bien qui rappelle la reviviscence des peurs d'intégration exprimées depuis les années 1950 par des politiques européens de haut rang à l'époque où la décolonisation était devenue inévitable et de moindre coût que l'intégration des colonisés ³⁰.

L'évolution des événements en dira plus long.

³⁰ G. de Gaulle « ... c'est très bien qu'il y ait des français jaunes, des français noirs, des français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Si non, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne ... Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre ... Les arabes sont des arabes, les français sont des français ... On peut intégrer des individus, des familles, des petits groupes ; et encore, dans une certaine mesure seulement ; et ça prend des générations ... Avez-vous songé que les arabes se multiplieront par deux puis par cinq, pendant que la population française restera presque stationnaire ? Il y aurait deux cents, quatre cents, six cents députés arabes à Paris? Vous voyez un président arabe à l'Elysée? » (Alain Peyrefitte, C'était De Gaulle, éd. Fayard-Faliois, 1994, pp. 68 – 74)